



Circulaires de rentrée 2012

A lire attentivement et à conserver soigneusement
jusqu'à la fin de l'année.

Circulaire
n°1
A conserver par
la famille

Madame, Monsieur,

Voici une nouvelle rentrée !

Vous trouverez ci-joint les premiers renseignements nécessaires à la rentrée, lesquels seront complétés dès la première semaine de classe.

RENTREE

Les listes des élèves seront affichées le matin sur la cour. Leur composition est définitive.

◆ **Elémentaire : CP au CM2**

Mardi 4 septembre 2012:

- CP et CE1 : de 10 h à 16 h 05
 - CE2 à CM2 : de 9 h à 16 h 05
 - Reprise de l'étude
 - Reprise de la garderie du soir
 - Reprise de la cantine
- pour tous les enfants à partir du CP.**

◆ **Maternelle : TPS/PS, MS et GSM**

Jeudi 6 septembre 2012 :

- **TPS et PS :** • uniquement le matin **de 9 h à 10h** les enfants **nés en 2010** et entre **mai et décembre 2009**,
• uniquement le matin **de 10h30 à 11h30** les enfants **nés entre janvier et avril 2009**.
La cantine et la garderie ne seront pas assurées ce jour-là.

- **MS et GS :** uniquement l'après midi de 13 h 30 à 16 h 05
La cantine et la garderie ne seront pas assurées ce jour-là.

Vendredi 7 septembre 2012

- TPS/ PS, MS et GSM : toute la journée de 8h25 à 16h05
- Reprise de la cantine et de la garderie du soir **pour tous les enfants de maternelle.**

Horaires des cours

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h25-11h45	8h25-11h45	8h25-11h45	! 8h15-11h45 ou 9h15-11h45
Repas	Repas	Repas	Repas
13h10-16h05	13h10-16h05	13h10-16h05	13h10-16h05
*16h05-17h05 Etude : CP-CM	*16h05-17h05 Etude : CP-CM	*16h05-17h05 Etude : CP-CM	*16h05-17h05 Etude : CP-CM
*16h05-18h30 : Garderie Maternelle-Primaire	*16h05-18h30 : Garderie Maternelle-Primaire	*16h05-18h30 : Garderie Maternelle-Primaire	*16h05-18h30 : Garderie Maternelle-Primaire

** facultatif*



Attention les enfants inscrits à l'éveil à la foi arrivent à l'école le vendredi à 8 h 15 à partir du 14 septembre, les autres enfants ne viennent qu'à 9 h 25. Si vous rencontrez un problème de garde nous mettons en place une garderie dès 8 heures 25.

Les enseignants pour l'année scolaire 2012-2013

PSM: Madame Céline Andouard

PSM/MSM: Madame Marie-Christine Depraeter

GSM: Madame Aurélie Leborgne

CP 1 : Madame Isabelle Le Borgne

CP 2 : Madame Sandra Fortin

CE1¹: Madame Béatrice Krauze

CE1²: Madame Valérie Parent

CE2¹: Madame Anne-Florence Fabre

CE2²: Madame Florbela Gonçalvès

CM1: Monsieur Vincent Guiral

CM2: en attente de nomination

CMA (CM1/CM2) : Madame Aurélia Piernera

CMB (CM1/CM2) : Madame Magali Guédon

CMC (CM1/CM2) : Madame Sandrine Rion

ASH: Madame Elisabeth Ferrat, Madame Babeth Brunel,
Madame Hélène Jourquin-Fauchereau, Monsieur Richard Zeller.

Pastorale: Madame Véronique Painset

Anglais: Madame Karine Bachy

Informatique : Madame Dominique Viteau

Education physique : Monsieur Eric Rochier, Monsieur Franck Dehaye

Aide à l'accueil maternelle : Madame Fatima Sabrane, Madame Liliane Oczan,
Madame Nathalie Ferdinand

AVS: Madame Marlène Barthélémy, Madame Kelly Baudoin

Réunions parents/professeurs 2012-2013

PS/MS/GS : Vendredi 21 septembre de 18h à 19h30

CP1, CP2, CE1¹, CE1² : Vendredi 21 septembre de 18h45 à 20h15

CE2¹, CE2² : Jeudi 27 septembre de 18h à 19h30

CMA,CMB, CMC, CMD, CME : Jeudi 27 septembre de 18h45 à 20h15

Vacances scolaires

Toussaint : du vendredi 26 octobre 2012 après la classe
au lundi 12 novembre 2012 au matin

Noël : du vendredi 21 décembre 2012 après la classe
au lundi 7 janvier 2013 au matin

Hiver : du vendredi 1er mars 2013 après la classe
au lundi 18 mars 2013 au matin

Printemps : du vendredi 26 avril 2013 après la classe
au lundi 13 mai 2013 au matin

Eté : à partir du vendredi 5 juillet 2013 après la classe

Lundi 1^{er} avril, lundi de Pâques : férié

Lundi 20 mai, Pentecôte : férié

Les dates de vacances doivent être strictement respectées : aucune dérogation ne sera accordée.

Aide personnalisée

L'aide personnalisée s'adresse aux élèves ayant des difficultés (moyennes ou plus marquées). Elle aura lieu le mercredi matin de 8 h 25 à 10 h 25. Les enfants concernés par cette aide sont encadrés par les enseignants qui informeront les familles de l'organisation, courant septembre.

SERVICES ANNEXES

➤ **Etude du soir**

L'étude concerne les enfants à partir du CP.

La présence est obligatoire pour les élèves qui y sont inscrits. Son horaire est de 16h05 à 17h05. Toute absence doit être justifiée sur le cahier de correspondance. L'étude n'a pas lieu le dernier jour avant les vacances.

L'étude débutera le Mardi 4 septembre 2012.

Une circulaire d'inscription suit.

➤ **Garderie du soir**

Elle est ouverte le soir de 16 h 05 à 18 h 30. Comme pour l'étude, la présence est obligatoire pour les élèves qui y sont inscrits. Il est impératif de prévenir par écrit l'école de toute absence. Elle débutera le Mardi 4 septembre 2012.

➤ **Demi-pension**

La restauration scolaire est un service rendu aux familles et non un droit.

L'inscription en demi-pension est une inscription pour l'année (sauf cas de force majeure, nous n'acceptons pas de désistement en cours d'année).

Seules les absences, d'une semaine consécutive, justifiées par un certificat médical, donneront droit à une réduction du prix de la demi-pension.

Un élève peut déjeuner très exceptionnellement à la cantine avec un justificatif écrit. Pour cela, les parents le signalent au plus tard le matin sur le cahier de correspondance.

➤ **Secrétariat**

Secrétaire de direction : Madame BORN

Secrétariat d'accueil : Madame VIANA , Mademoiselle Emalyne DA SILVA

Le service administratif de l'établissement est ouvert de 8 h00 à 12 h00 et de 14 h 00 à 18 h00 tous les jours à partir du 23 août 2012.

N'oubliez pas de signaler tous les changements éventuels d'adresse et numéro de téléphone (domicile, travail et portable) au service administratif et ce tout au long de l'année, dans

I'intérêt même de votre enfant, dans la mesure où nous aurions besoin de vous joindre en cas de maladie ou d'accident.

➤ **Comptabilité**

Service de la comptabilité : Madame MOREAU-BALDINI

Une facturation annuelle, avec 10 paiements mensuels prélevés sur votre compte, vous sera adressée dans les premières semaines. Pour cela, nous vous demandons de nous faire parvenir, si ce n'est pas déjà fait,

un RIB avec une autorisation de prélèvement avant le 31 août 2012. Le premier règlement s'élèvera à 100 € pour toutes les familles et sera effectué entre le 10 et le 15 septembre 2012 .

Nouveau

La facture vous parviendra fin septembre et vous indiquera le montant restant à régler, d'octobre à juin, en 9 prélèvements effectués entre le 10 et le 15 de chaque mois . Les personnes, qui n'ont pas choisi le prélèvement , sont priées de régler par chèque ou en espèces entre le 10 et le 15 de chaque mois.

Pour des raisons évidentes de gestion, nous vous informons que les règlements doivent obligatoirement s'effectuer tous les mois.

Les services administratifs de l'école seront ouverts à partir du jeudi 23 août 2012.

➤ **Assurance scolaire et extra-scolaire accidents**

Les enfants sont automatiquement assurés au cours de leur inscription à la Mutuelle Saint-Christophe.

PASTORALE

Nouveau Les groupes d'éveil à la foi seront pris en charge le vendredi de 8 h 15 à 9 h 15 par enseignants et des parents aidés de l'attachée à la pastorale : Madame PAINSET.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous souhaite d'agréables vacances.

Nadine Pain,Chef d'Établissement